

**Obligations de vigilance des acheteurs publics et principes fondamentaux  
de la commande publique : la clause d'interprétariat, un exemple de  
conciliation ?**

**Invitation « Petits déjeuners / débat » Cabinet AdDen et Association des étudiants du  
Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » – 15 mars 2018**

Le « petit déjeuner / débat » est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux de l'Université de Bordeaux.

**Le jeudi 15 mars 2018, le Cabinet AdDen et l'Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » consacrent le prochain « Petit déjeuner / débat » aux clauses d'interprétariat dans le cadre des marchés publics.**

A cette occasion, seront abordées les dernières actualités jurisprudentielles en matière de clauses d'interprétariat, parfois appelées clauses « Molière » : Quelle est la définition des clauses d'interprétariat ? Quel est leur objectif ? Quelle est la position des juridictions administratives sur ces clauses ? Dans quelles conditions peuvent-elles être régulières ? Ces questions seront analysées sous le prisme des principes fondamentaux de la commande et des obligations de vigilance des acheteurs publics.

Nous vous convions à ce petit déjeuner pour aborder ensemble le thème précédemment exposé :

<b><u>Date et horaire :</u></b> <b>Jeudi 15 mars 2018</b> <b>8h30-9h00 : accueil et petit-déjeuner (salle 1J)</b> <b>9h00-10h30 : débat (Salle 1J)</b>	<b><u>Lieu :</u></b> <b>Université de Bordeaux</b> <b>Pôle Juridique et Judiciaire</b> <b>Salle 1J</b> <b>Place Pey Berland - Bordeaux</b>
---	--

Animé par : **Jean-Baptiste Vila**, *Maître de conférences, Université de Bordeaux* et **Mimose Gravier**, *Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » de l'Université de Bordeaux*

*Intervenants :*

- ▶ **Laurent Givord**, avocat - associé, *AdDen Nouvelle-Aquitaine*
- ▶ **Nicolas Nahmias**, avocat - associé, *AdDen avocats*

**ATTENTION : nombre de places limité (réponse le lundi 12 mars 2018 au plus tard)**

**Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à  
Paola Neto par mail à [paola.neto@adden.fr](mailto:paola.neto@adden.fr)**

---

Je serai présent jeudi 15 mars 2018 de 08h30 à 10h30                      OUI                       NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....  
NOM ..... PRENOM .....  
FONCTION .....  
EMAIL ..... TELEPHONE .....  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL..... VILLE.....

---